

Questions orales

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, je demanderai alors au ministre de l'Emploi et de l'Immigration s'il peut m'expliquer pourquoi on a tellement tardé à distribuer les formulaires. Ce n'est que dans le courant de la semaine qu'ils sont parvenus dans la région de l'Estrie au Québec. Quel genre de mesures le ministre entend-il prendre pour annoncer et promouvoir activement le programme, pour lui assurer un rendement maximal puisque c'est tout ce que nous avons pu obtenir du gouvernement?

L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de pouvoir dire que mon ministère a respecté son échéancier, contrairement à ce que soutenait le chef de l'opposition au début de la semaine. Le Québec a reçu les formulaires. Nous avons voulu qu'ils soient bilingues. Ils étaient prêts lundi et ont été expédiés par autobus.

Je suis également heureux d'annoncer que la participation à ce programme s'annonce excellente. Les formulaires sont donc disponibles. Peut-être que pour une raison ou pour une autre, ils ne sont pas encore parvenus dans un ou deux bureaux éloignés, mais on peut se les procurer dans la grande majorité des centres de main-d'œuvre. Les employeurs peuvent embaucher maintenant et remplir les formules rétroactivement.

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, vu que ce programme est administré par les centres de la main-d'œuvre du Canada, qui, reconnaissons-le, ne jouent pas un grand rôle dans le monde des affaires, le ministre pourrait-il nous dire comment il a l'intention de communiquer avec les entreprises commerciales. Pour être plus précis, quand le ministre commencera-t-il sa campagne de publicité, et a-t-il l'intention de promouvoir activement le programme dans les journaux d'affaires et par l'entremise des chambres de commerce?

M. Cullen: Monsieur l'Orateur, je suis fier de dire que le monde des affaires est beaucoup mieux informé que mon honorable collègue ne le laisse entendre, car les chefs d'entreprise en fait sont au courant de ce programme. Mais ils ont manifesté une certaine impatience parce que les formules n'étaient pas prêtes et que les règlements s'y rapportant n'étaient pas encore adoptés. Quoi qu'il en soit, il semblerait que les entreprises soient au courant de cette possibilité et en fait qu'elles se préparent à en profiter. C'est un programme magnifique, et je suis heureux de constater qu'on le reconnaît.

LA PRÉTENDUE INEPTIE DES PRÉVISIONS CONCERNANT LA
CROISSANCE ÉCONOMIQUE—LES CONSÉQUENCES POUR LES
ENTREPRISES ET LES CONSOMMATEURS

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances. Nous avons constaté l'ineptie des prévisions concernant la croissance, l'inflation, le chômage et les besoins de trésorerie, ce qui affaiblit la confiance des entreprises et des consommateurs. Comment en pareil cas le ministre ose-t-il nous dire qu'il peut faire confiance à ses experts, et le moment n'est-il pas venu pour lui de s'interroger sur leur compétence?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je suis très heureux que l'on me pose cette question ce matin, car hier, l'opposition a proclamé à grand bruit que

[M. Chrétien.]

M. de Cotret du Conference Board of Canada s'était joint à eux. Les conservateurs prétendent que c'est une grande acquisition. Je suis heureux de déclarer que la prédiction du Conference Board of Canada pour la croissance de 1978 était de 5 p. 100, exactement la même que celle du ministre des Finances. Peut-être que les députés d'en face auront quelqu'un qui pourra les informer de la réalité, ce qu'ils ne peuvent comprendre eux-mêmes.

M. Alexander: Monsieur l'Orateur, tous les indicateurs semblent montrer que nous aurons besoin d'une croissance de plus de 2.5 p. 100. Il nous faudra plus de 5 p. 100, et il n'y a pas de doute là-dessus.

M. Andras: Il a dit 5 p. 100.

M. Alexander: Quand le ministre s'est rendu à Washington en mars 1978, il a dit que ses besoins de trésorerie seraient de 7.7 milliards de dollars, mais le chiffre a grimpé à 8.8 milliards hier soir, soit une augmentation de 1.1 milliard. Comment le ministre concilie-t-il ces chiffres? C'est une chose d'induire la Chambre des communes et la population canadienne en erreur, mais c'est encore plus grave d'aller à Washington pour tromper les Américains.

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, en parlant de tromper, je ne suis pas allé à Washington depuis trois ans, et je pense que le député est mal informé.

M. Alexander: Vous avez quand même compris. Répondez à ma question.

M. Chrétien: Au sujet des prédictions, j'ai dit très clairement hier que la hausse des besoins de trésorerie était attribuable aux paiements d'intérêt et de primes sur l'émission spéciale d'obligations d'épargne du Canada qui vient à échéance le 1^{er} novembre 1978. Les besoins de trésorerie provenant des opérations normales seront presque les mêmes cette année.

* * *

LA SANTÉ

DEMANDE DE NOUVEL EXAMEN DE L'INTERDICTION DE LA SACCHARINE

Mme Simma Holt (Vancouver Kingsway): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Maintenant que les tribunaux ont décidé que les compagnies canadiennes de sucre ont établi un monopole et ont donc énormément de pouvoir et d'influence pour bloquer et empêcher la concurrence, et à la lumière de cette conclusion qui, soit dit en passant, pourrait pousser certains membres des media à retirer certaines de leurs invectives contre l'ancien ministre de la Consommation et des Corporations qui s'est attaqué seul au monopole...

Des voix: Bravo!

Mme Holt: ... le ministre pourrait-elle charger un enquêteur indépendant d'examiner à nouveau les ridicules conclusions des travaux de recherche que seul le Canada a pris suffisamment au sérieux pour interdire la saccharine, et envisagera-t-elle le cas échéant de supprimer cette interdiction?